



FCommission Sportive Jeunes du District (CSJD)

Configuration « Compétitions »

Procès-Verbal N°1 – réunion du 27/08/2025

Saison 2025/2026

Président CSJD : Jacqui Jellimann

Responsable CSJD – Antenne 67 : Jacqui Jellimann / Antenne 68 : Jean Yves Wilhelm

Calendriers jeunes U11 à U18 (M & F)

Les calendriers de la phase aller/automne - U11 à U18 (M & F) sont considérés comme définitifs. Ces derniers sont visibles sur [Footclubs](https://www.footclubs.fr) et alsace.fff.fr

- Pour rappel, pour toute modification ultérieure (changement de date ou d'heure du coup d'envoi), l'accord de l'adversaire est requis. La procédure est accessible ici : [Comment faire une demande de modification de match ?](#)

Extrait de l'article 13 des Règlements du District à propos des rencontres Jeunes :

Les rencontres jeunes pourront se dérouler selon les créneaux horaires suivants :

- Samedi matin entre 10h00 et 11h00 pour la catégorie U11
- Samedi après-midi de 13h à 18h00 pour les catégories U11 et U13
- Samedi après-midi entre 13h30 et 18h pour les catégories U14 à U16
- Samedi après-midi entre 13h30 et 18h30 pour la catégorie U18
- Dimanche matin à partir de 10h ou 11h dès la catégorie U15 U14
- Au mercredi précédent ou suivant entre 13h45 et 19h ou suivant selon des créneaux horaires tenant compte de la disponibilité des enfants par rapport à la catégorie d'âge et la distance kilométrique.

Groupes jeunes U11 à U18 (M & F)

Modifications des groupes M :

U18 D3 Groupe B

- Offendorf ES intègre ce groupe
- Lixhausen FC intègre ce groupe

U18 D3 Groupe C

- Oberhausbergen FC intègre ce groupe
- Lixhausen FC est remplacé par exempt

U18 D3 Groupe E

- Oberhergheim FC intègre ce groupe

U16 D1 Groupe B

- Hoenheim SR intègre ce groupe

U16 D1 Groupe D

- Hoenheim SR est remplacé par exempt

U15 D3 Groupe I

- Racing HW 96 intègre ce groupe

U13 D3 Nord Groupe A

- Ingwiller Ent. A2HM 2 intègre ce groupe

U13 D3 Nord Groupe B

- Ingwiller Ent. A2HM est remplacé par exempt

U13 D3 Nord Groupe N

- Strasbourg Red Star 2 intègre ce groupe

U13 D3 Nord Groupe Z

- Sélestat Portugais intègre ce groupe

U13 D3 Sud Groupe C

- Horbourg Wihr FC intègre ce groupe

U13 D4

- Création du groupe G : Eckbolsheim FC 2, Fegersheim CS 3, Strasbourg AS 5, Strasbourg Robertsau 5, Strasbourg Suc 3

U13 D4 Groupe L

- Kertzfeld E. Scheer 2 remplace l'exempt

U13 D4 Groupe M

- L'Entente Sainte Croix aux Mines /Lièpvre 2 remplace Kertzfeld E. Scheer 2

U13 D4 Groupe S

- Pays Rhéna FC 2 intègre ce groupe

U11 D2 Groupe A

- Uhrwiller AS est remplacé par exempt

U11 D2 Groupe B

- Ent. Betschdorf Surbourg intègre ce groupe
- Schirrhein FCE est remplacé par exempt

U11 D2 Groupe C

- Ent. Betschdorf Surbourg est remplacé par exempt

U11 D2 Groupe D

- Eckbolsheim FC est remplacé par exempt

U11 D3 Nord Groupe B

- Uhrwiller AS 1 remplace Uhrwiller AS 2

U11 D3 Nord Groupe E

- Schirrhein FCE 3 intègre ce groupe

U11 D3 Nord Groupe G

- Schilt/Bisc EC 2 intègre ce groupe

U11 D3 Nord Groupe I

- Eckbolsheim FC intègre ce groupe

U11 D3 Nord Groupe N

- Kertzfeld E. Scheer intègre ce groupe

U11 D3 Nord Groupe M

- Sélestat Portugais 3 intègre ce groupe

U11 D3 Sud Groupe A

- Horbourg Wihr FC intègre ce groupe

U11 D3 Sud Groupe G

- Staffelfelden FC intègre ce groupe

U11 D3 Sud Groupe H

- Saint Louis Neuweg FC 4 intègre ce groupe

Modifications des groupes F :

U15F à 8 Groupe A

- Drusenheim FC intègre ce groupe

U15F à 8 Groupe C

- GF2S intègre ce groupe

U13F D1 Groupe B

- AGIIR Florival est remplacé par exempt

U13F D2 Groupe B

- Trois maisons US 2 intègre ce groupe

U13F D2 Groupe E

- GF2S intègre ce groupe

U13F D2 Groupe H

- AGIIR Florival intègre ce groupe

La Commission Sportive des Jeunes considère désormais les groupes comme étant définitifs.

Forfaits généraux

U18 D1 Groupe C

- Forfait général de Mulhouse Coteaux AS

U18 D3 Groupe A

- Forfait général de Brumath SS 2
- Forfait général de GVS Langensoultz

U18 D3 Groupe B

- Forfait général de Monswiller FC

U16 D1 Groupe F

- Forfait général ASTR Ent. Des Mines

U15 D3 Groupe J

- Forfait général de Mulhouse RC

U15 D3 Groupe K

- Forfait général de Lutterbach AS

U13 D4 Groupe Q

- Forfait général de Ensisheim FC 3

U11 D3 Nord Groupe C

- Forfait général de Wittersheim Ejlv 4

U11 D3 Nord Groupe G

- Forfait général de Mundolsheim AS 4

U11 D3 Nord Groupe J

- Forfait général de Hind.Ent. Kraut. Inn 2

U11 D3 Sud Groupe D

- Forfait général de US Pulversheim FC 2

U11 D3 Sud Groupe E

- Forfait général de Mulhouse RC 3

Coupes Jeunes M

U13 à U18 : Si une équipe ne figure pas sur le tirage, cela signifie qu'elle est exemptée du 1^{er} tour.

Coupe Crédit Mutuel U18 68 et 67

- 1^{er} tour prévu le 13/09
- Tirage 68 : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)
- Tirage 67 : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)

Coupe Crédit Mutuel U15 68 et 67

- 1^{er} tour prévu le 13/09
- Tirage 68 : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)
- Tirage 67 : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)

Festival U13

- 1^{er} tour prévu le 13/09
- Tirage : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)

Coupe Crédit Mutuel U13 68 et 68

- 1^{er} tour prévu le 13/09
- Tirage 68 : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)
- Tirage 67 : [Compétitions – DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL](#)

Coupes Jeunes F

Les Compétitions suivantes débuteront le 25/10/2025 :

- Coupe Crédit Mutuel U18F à 8
- Coupe U15F à 11
- Coupe Crédit Mutuel U15F à 8 68
- Coupe Crédit Mutuel U15F à 8 67
- Festival U13F

Jour de Coupe U11

Le 1^{er} tour du Jour de Coupe U11 est prévu le 13/09/2025 – les rencontres se dérouleront sous forme de plateau à partir de 10h. Les plateaux ont été envoyés le 29/08/2025 ; les programmes détaillés seront transmis le 05/09/2025.

Procédure d'appel :

Les présentes décisions de la Commission sont susceptibles d'appel dans un délai de 7 jours* à compter du lendemain de leur notification, par courrier officiel à l'adresse électronique : secretariat@alsace.fff.fr selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF et à l'article 69 des Règlements du District Alsace.

* Le délai d'appel peut être réduit selon les dispositions propres d'une compétition concernée, ou si la décision contestée porte sur l'un des cas mentionnés à l'article 69 des Règlements du District Alsace, à l'exception des décisions à caractère disciplinaire.

Le Président,
Jacqui JELLIMANN

Le Secrétaire Général,
Birr Lucas